

LA PLACE DES FEMMES

DANS LA MUSIQUE ET LE SPECTACLE VIVANT

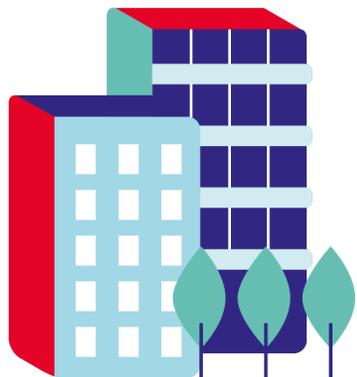


Périmètre de l'étude : la musique et le spectacle vivant

Sont prises en compte dans cette étude trois conventions collectives :

🎵 Édition musicale © Édition phonographique 🎭 Spectacle vivant privé

11 995
entreprises



Nombre d'entreprises

127 420
salariés



Effectifs salariés

685 millions
d'euros



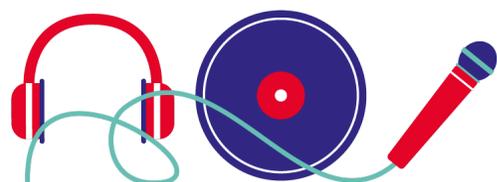
Masse salariale

Note méthodologique : dans ce périmètre d'étude, **le spectacle vivant privé a un poids très important** puisqu'il représente : 89% des entreprises, 95% des effectifs et 86% de la masse salariale.

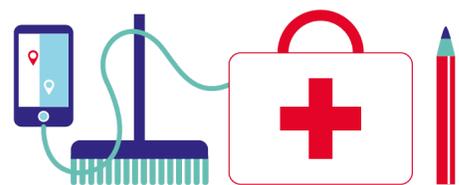
Source des données : Audiens

Des femmes **moins nombreuses** dans les effectifs...

Le champ de la musique et du spectacle est moins féminisé que l'ensemble de la population active.
Il s'agit d'une tendance de fond, les chiffres n'ayant pas notablement évolué depuis 15 ans.

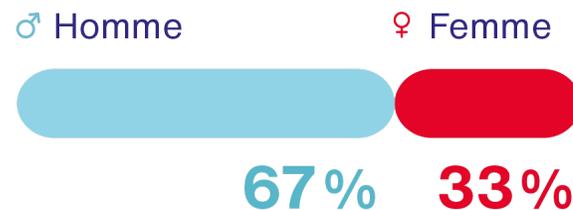


Musique et spectacle vivant

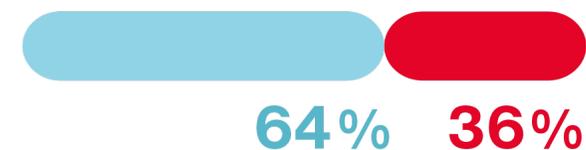


Population active française*

2007



2017

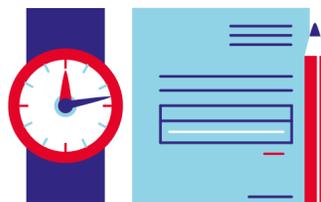


... mais uniquement chez les intermittentes. De grandes différences entre hommes et femmes apparaissent en termes de temps travaillé et de salaires

% des effectifs



% du temps travaillé (heures / cachets)



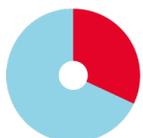
% de la masse salariale



Intermittentes

68%

♂ Homme



32%

♀ Femme

75%



25%

♂ Techniciennes (heures)

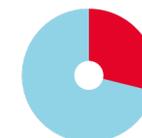
66%



34%

♂ Artistes (cachets)

71%

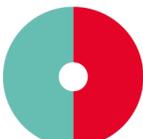


29%

Permanententes

50%

♂ Homme



50%

♀ Femme

49%



51%

55%



45%

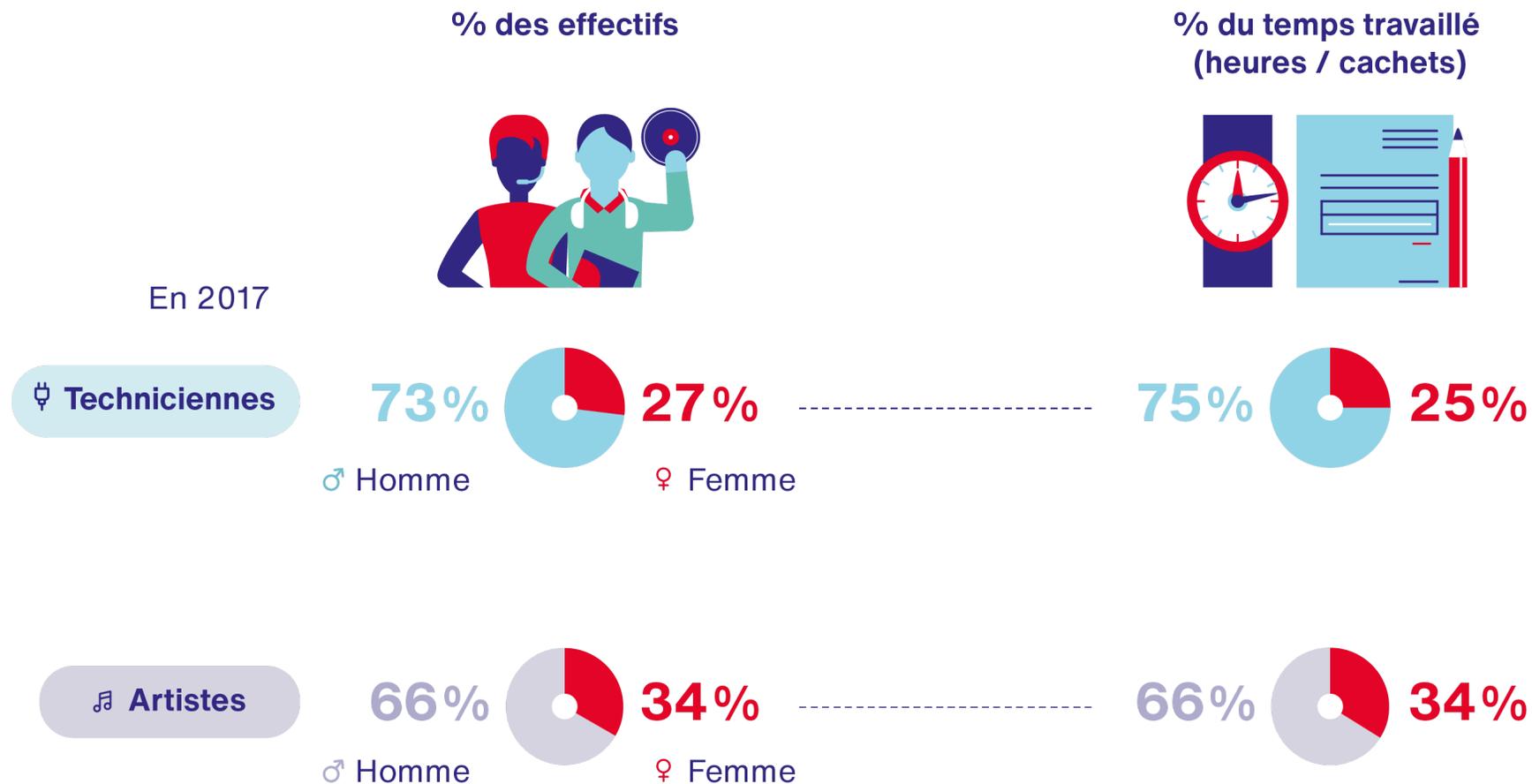
LA PLACE DES FEMMES

DANS LA MUSIQUE ET LE SPECTACLE VIVANT



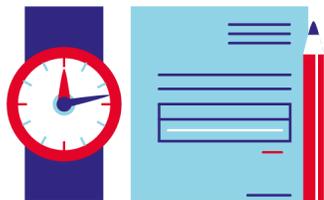
1 - LES INTERMITTENTES

Des intermittentes fortement **sous-représentées**, particulièrement les techniciennes



Des intermittentes qui sont également **moins bien rémunérées**

% du temps travaillé
(heures / cachets)



% de la masse
salariale

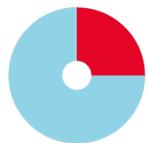


En 2017

🔧 **Techniciennes**

75%

♂ Homme



25%

♀ Femme

77%



23%

🎵 **Artistes**

66%

♂ Homme



34%

♀ Femme

68%



32%

Le salaire* d'une femme
exerçant un métier de ...



21 €



22 €



Par heure

...**technicienne** est en moyenne
inférieur de 6% à celui d'un homme



154 €



170 €



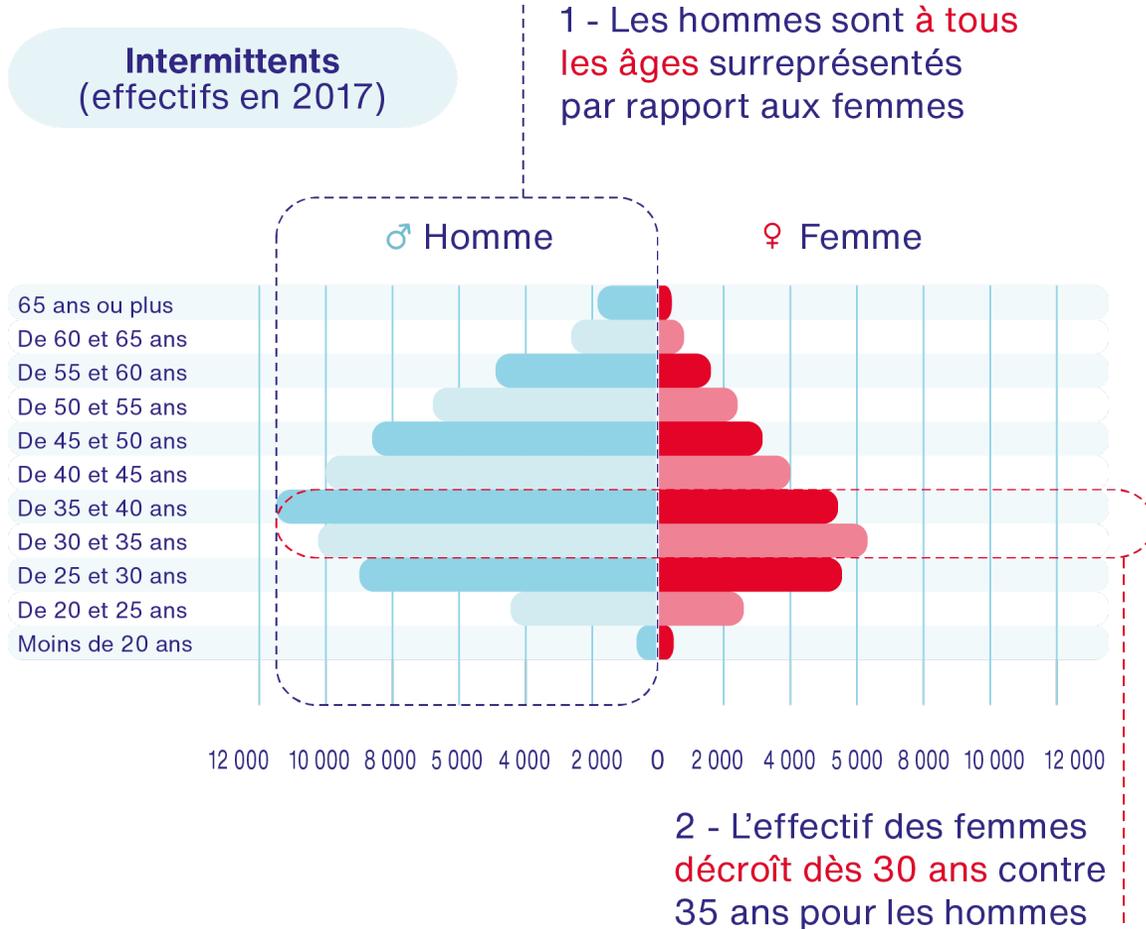
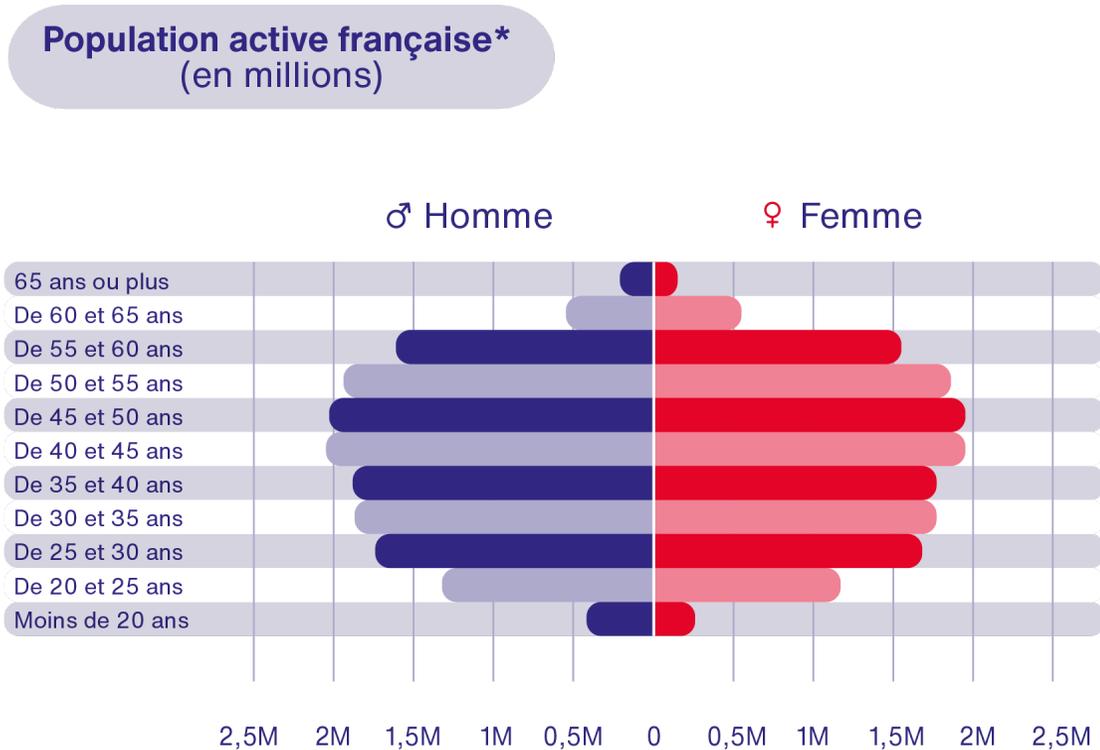
Par cachet

...**artiste** est en moyenne
inférieur de 9% à celui d'un homme

* Salaire moyen brut par heure/cachet perçu dans le champ de l'étude selon le contrat en 2017

Des intermittentes très présentes avant 30 ans

Les intermittents hommes et femmes sont plus jeunes que l'ensemble de la population active française. Alors que les hommes et les femmes sont symétriques sur les différentes classes d'âges dans la population active française, les intermittents s'en distinguent sur 2 points :



* Source : Insee

LA PLACE DES FEMMES

DANS LA MUSIQUE ET LE SPECTACLE VIVANT



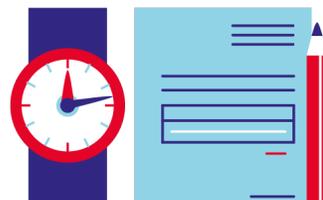
2 - LES PERMANENTES

Les permanentes sont aussi nombreuses et travaillent autant que les permanents, mais pour une **rémunération moindre**

% des effectifs



% ETP



% de la masse salariale



Permanent

50%

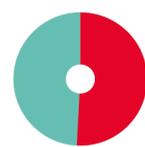
♂ Homme



50%

♀ Femme

49%



51%

55%

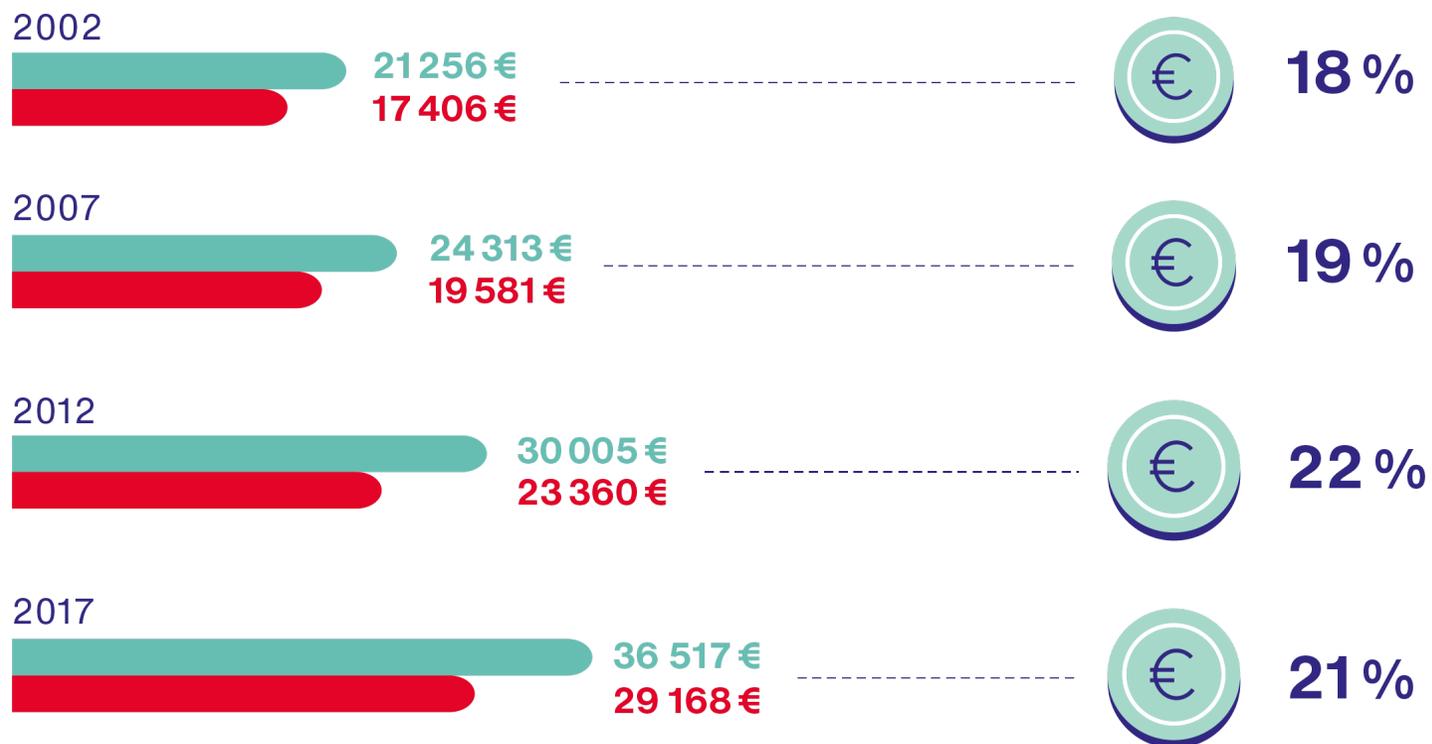


45%

Le salaire d'une permanente est en moyenne **inférieur de 21%** à celui d'un homme

Salaire annuel par ETP* et différence homme / femme

♂ Homme ♀ Femme

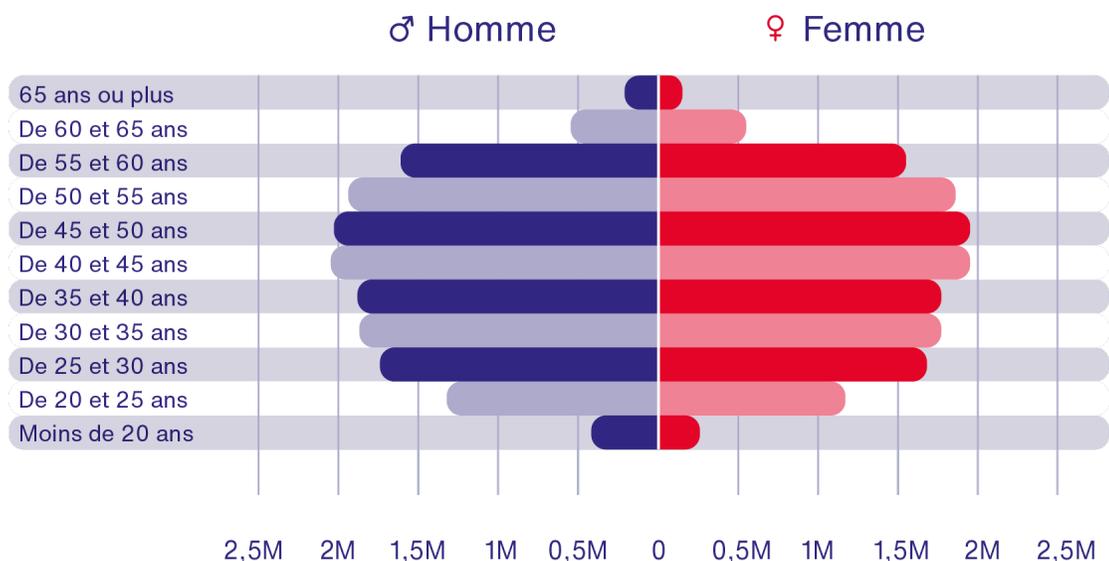


* Salaire annuel moyen brut par ETP perçu dans le champ de l'étude en 2017

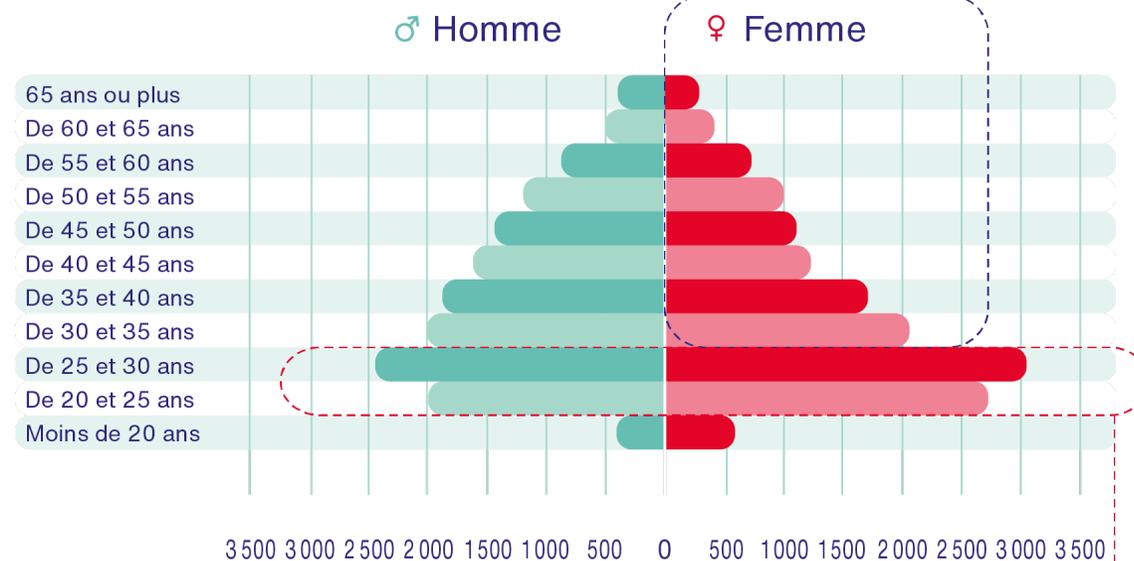
Une forte représentation des permanentes avant 30 ans, de nombreux départs ensuite

Comme les intermittents, les permanents de la musique et du spectacle sont plus jeunes que l'ensemble de la population active. Si la répartition Femme-Homme est moins déséquilibrée que chez les intermittents, il existe 2 grandes dissymétries propres au champ :

Population active française*
(en millions)



Permanents
(effectifs en 2017)



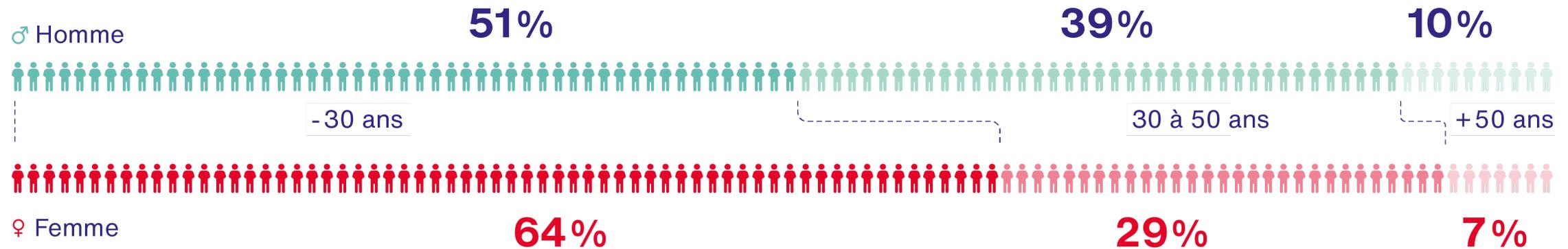
1 - On remarque un grand nombre de départ après 30 ans, encore plus fort chez les femmes

2- Les femmes de moins de 30 ans sont plus nombreuses que les hommes, mais la situation s'inverse après 40 ans

* Source : Insee

Si les permanentes de moins de 30 ans sont plus embauchées que les permanents du même âge, on note ensuite un **fort effet d'éviction**

Répartition par âge des nouvelles embauches en 2017



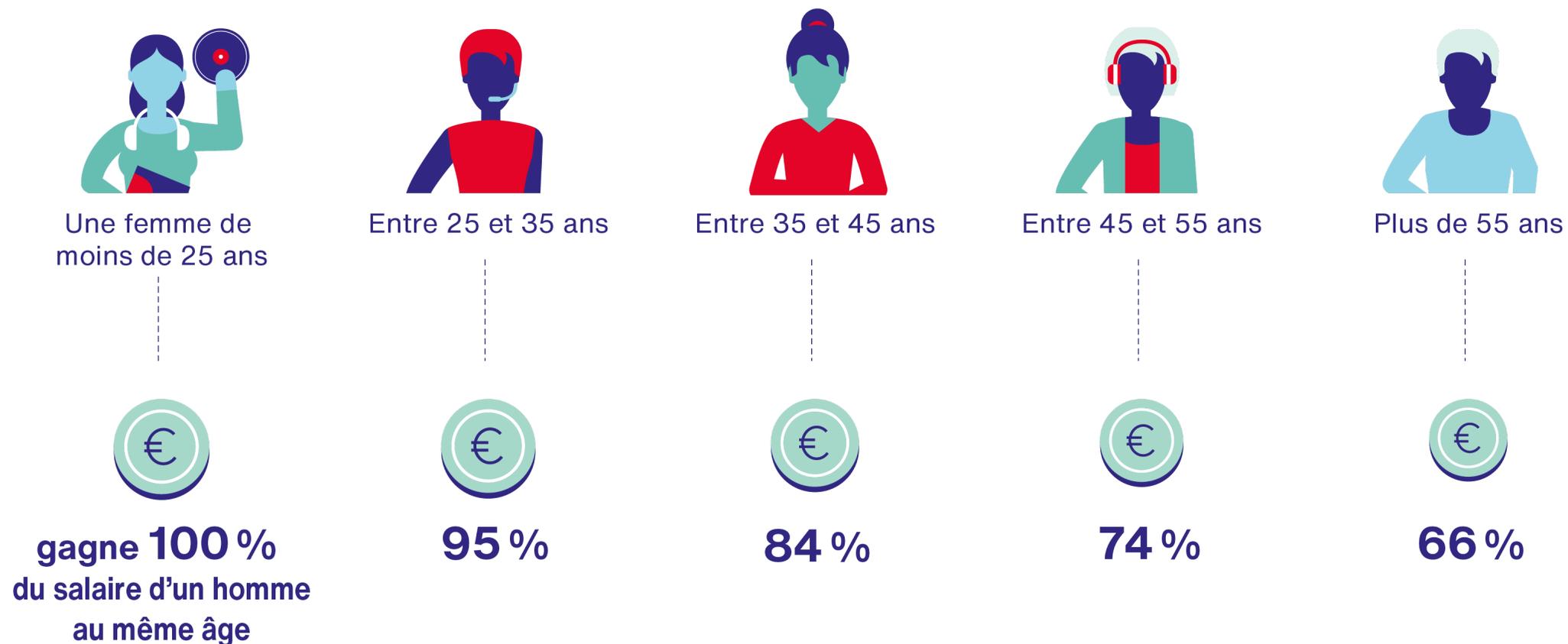
Sortie et embauche entre 2012 et 2017 de la cohorte des permanents âgés de 25 à 29 ans en 2012

Fort effet d'éviction des femmes après 30 ans : avec un taux d'embauche plus faible que celui des hommes, le renouvellement des départs n'est pas assuré.

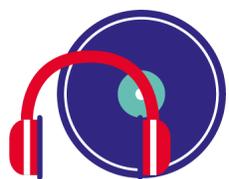


Les salaires des permanents sont **supérieurs à ceux des permanentes** et l'écart s'accroît avec l'âge

Différence de salaire annuel brut moyen par ETP en 2017

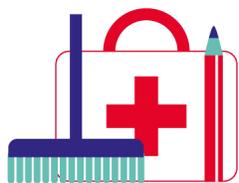
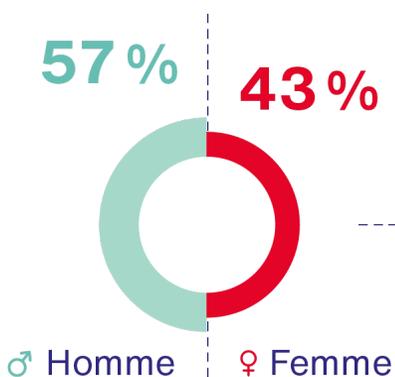


Une part de permanentes cadres **légèrement supérieure à la moyenne française**, mais qui décroît plus fortement avec l'âge

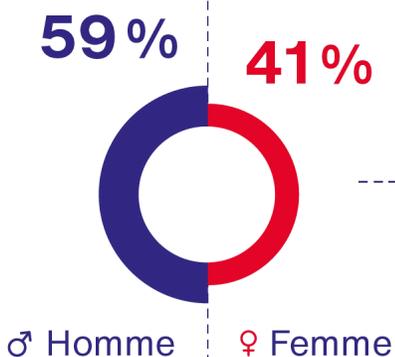


Permanentes

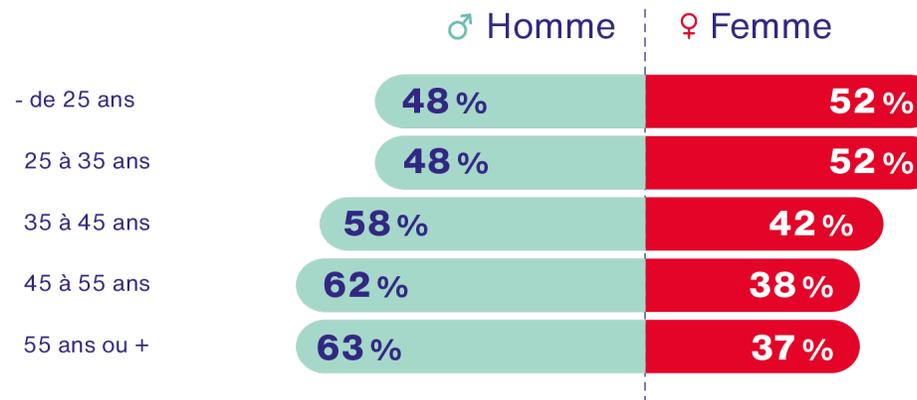
Part de cadres en 2017



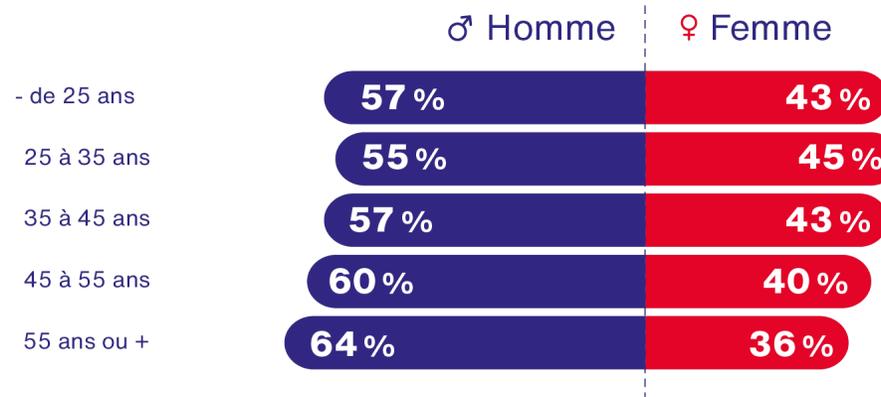
Population active française*



Chez les permanentes, les femmes sont majoritaires parmi les cadres **de moins de 35 ans...**



... ce qui n'est pas le cas pour l'ensemble des cadres en France



* Source : Insee

Et des écarts salariaux* qui sont **plus élevés chez les cadres**

En 2017

Cadres

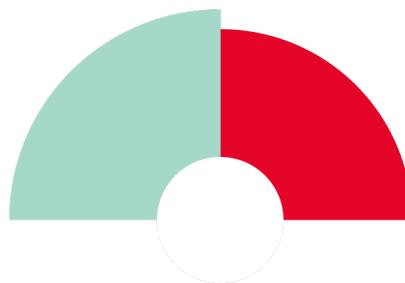


57 944 €

♂ Homme

47 561 €

♀ Femme



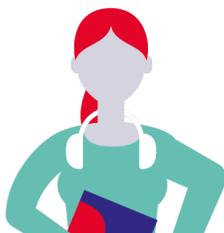
Le salaire*
d'une permanente
est inférieur de...



18%

à celui d'un homme

Non cadres



24 049 €

♂ Homme

22 776 €

♀ Femme

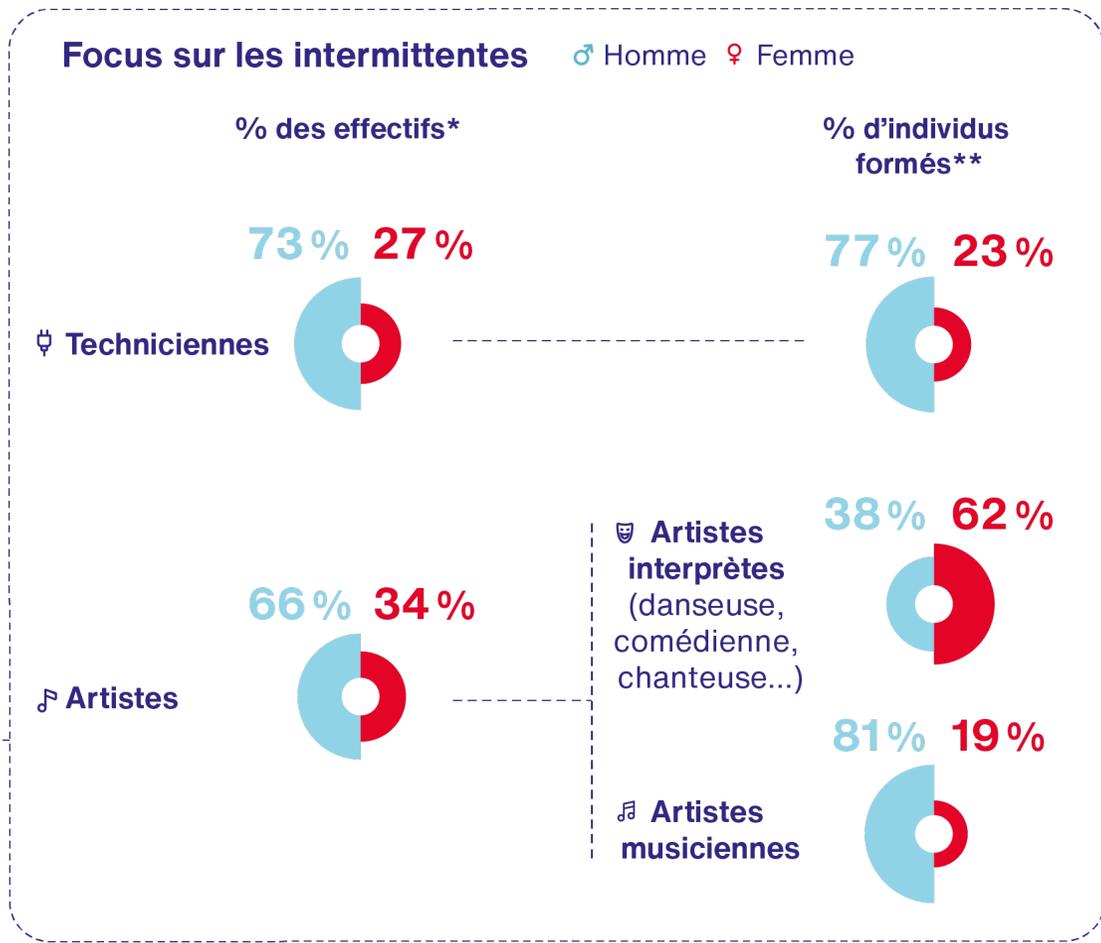
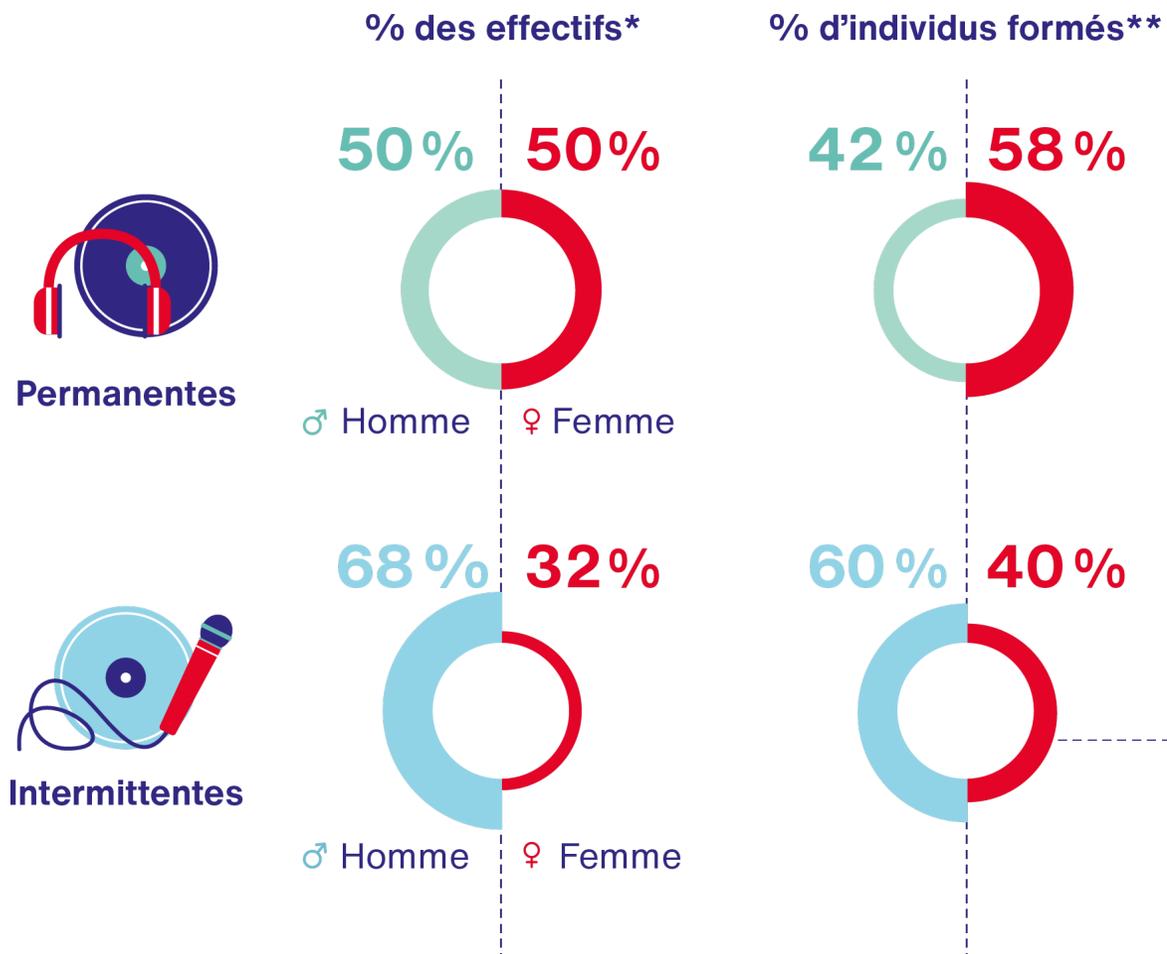


7%

à celui d'un homme

* Salaire annuel moyen brut par ETP perçu dans le champ de l'étude

Les femmes sont plus enclines à se former que les hommes, sauf chez les techniciennes et artistes musiciennes



* Source : Audiens ** Source : Afdas

Conclusion

Ce 1^{er} bilan chiffré fait état de la place des femmes, salariées ou intermittentes, au sein des entreprises du secteur de la musique et du spectacle vivant.

Les partenaires à l'initiative de cette démarche s'engagent, pour les années à venir :

- à suivre l'évolution de la situation et à en publier les résultats.
- à ouvrir ce bilan à d'autres indicateurs indispensables pour renforcer cet état des lieux, comme la proportion des femmes dirigeantes d'entreprises ou le place des femmes dans les projets de création.

Conclusion

Le Centre National de la chanson des Variétés et du jazz a mis en place dans ses dossiers de demandes d'aides des indicateurs sur la répartition Femme-Homme. Des premiers chiffres ont pu être établis sur 343 projets artistiques qui représentent 2 207 personnes intermittentes (artistique et technique compris), présentés en commission d'aide à la production, aux premières parties, à la préproduction, aux résidences, entre janvier et mai 2019.

Part des projets menés par ...

23%  ♀ de femmes **67%**  ♂ d'hommes **10%**  ♂♀ de femmes et d'hommes

Ces projets comptent...

20% de femmes ♀  **80%** d'hommes ♂ 

L'Adami, de son côté, a évalué la part des femmes artistes engagées dans ses projets aidés en commission en 2017.

Part d'engagement des femmes artistes :

... en moyenne **30%** 

Part d'engagement des femmes en direction de projets

... en moyenne **27%** 

Le Syndicat National du Théâtre Privé a quant à lui quantifié la proportion de femmes dans les productions de ses adhérents :

Part des femmes artistes dans les distributions théâtrales : **41%** 

Note méthodologique



Périmètre

L'étude porte sur trois champs : l'édition musicale, l'édition phonographique et le spectacle vivant privé.

Données

Les données ont été produites par Audiens, groupe de protection sociale dédié aux secteurs de la culture, de la communication et des médias. Les entreprises de ces secteurs adhèrent aux institutions de retraite complémentaire d'Audiens, **à l'exception de certains employeurs qui, historiquement, adhèrent à une autre caisse de retraite complémentaire pour leur personnel permanent**. Pour pallier cette absence, et dans le cas où ce personnel permanent cotise à Audiens en prévoyance, les données relatives à ces entreprises sont prises en compte par ce biais. Ainsi, l'étude présentée ci-après est **la plus exhaustive possible mais elle ne couvre pas l'entièreté du champ concernant le personnel permanent**.

Toutes les données sont produites **sur la base des déclarations nominatives des salaires faites par les entreprises**.

Ces déclarations renseignent, notamment, pour chaque période d'activité :

- l'identité du salarié ;
- la date de début et de fin d'activité ;
- la catégorie professionnelle ;
- le salaire brut (après abattement pour frais professionnels pour les professions qui peuvent bénéficier de cette déduction).

Les revenus issus des éventuelles allocations chômage ou versés par la Caisse des congés spectacles n'apparaissent pas dans cette étude.

Remerciements

Cette action est financée dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences et bénéficie de l'expertise du ministère du Travail, elle bénéficie également du financement du ministère de la Culture dans le cadre de l'EDEC pour la filière Culture, Création, Communication.



Cette étude a été réalisée grâce au soutien d'Audiens et de son équipe « Pilotage et Statistiques – Data ».

